

# La Charte éthique d'Eutelsat



# Avant-propos

L'un des fondements d'une gouvernance d'entreprise saine repose sur une vision claire des valeurs de l'entreprise et sur la manière dont elle conduit ses activités.



**Michel de Rosen**  
Président-directeur général  
d'Eutelsat

Comptant parmi les plus grands opérateurs de satellites au monde, Eutelsat Communications est au cœur des révolutions de l'image et de l'Internet qui façonnent l'économie numérique. À ce titre, une obligation de transparence s'impose à notre entreprise et nous nous devons d'être clairs quant aux valeurs et principes qui régissent nos pratiques professionnelles.

Mettre davantage l'accent sur les valeurs auxquelles nous adhérons est d'autant plus nécessaire que nos activités sont de plus en plus complexes, couvrent plusieurs continents et font intervenir un nombre croissant d'acteurs ayant leurs propres valeurs et leurs propres cultures. Plus le nombre de foyers recevant nos services s'élargit, plus nos services eux-mêmes gagnent en puissance, plus se renforce l'impact de nos activités et grandit le poids de nos responsabilités.

Dès lors, nous nous engageons à respecter un ensemble de valeurs qui guident notre performance. Ces valeurs résident dans la satisfaction de nos clients, la recherche constante d'innovation, l'intégrité, l'esprit d'équipe et le multiculturalisme.

Le respect des valeurs est essentiel : il constitue l'épine dorsale d'une entreprise avec laquelle les clients s'associent, dans laquelle les actionnaires investissent, à laquelle nous sommes fiers d'appartenir et que nous transmettrons aux générations futures.

## NOTRE MISSION

Offrir à nos clients des services satellitaires toujours plus performants afin que chacun puisse transmettre, recevoir et échanger des contenus numériques partout dans le monde.

# Nos valeurs

## LA SATISFACTION DES CLIENTS

---

Nos clients sont au cœur de nos préoccupations. Nos équipes mettent tout en œuvre pour anticiper leurs attentes et leur offrir un service de premier ordre.

## L'INNOVATION

---

L'innovation nous permet d'élargir et d'améliorer constamment notre gamme de services au bénéfice de nos clients.

## L'ESPRIT D'ÉQUIPE

---

Le partage des compétences entre collaborateurs et avec nos clients est garant de la qualité et de la pérennité de notre performance. Notre esprit d'équipe reflète une volonté commune de construire des relations durables et d'agir dans un climat à la fois respectueux et collaboratif à tous les niveaux du Groupe.

## L'INTÉGRITÉ

---

Nous faisons plus que respecter la loi. Les rapports qui lient notre entreprise à ses clients, ses salariés, ses investisseurs et l'ensemble de ses interlocuteurs sont dictés par les principes d'honnêteté, de responsabilité et d'équité.

## LE MULTICULTURALISME

---

Notre Groupe trouve sa force dans la diversité des cultures et des nationalités des femmes et des hommes qui le constituent. Nous croyons fermement aux vertus intrinsèques d'un environnement où chacun peut apporter sa contribution et développer ses compétences.

# Grands principes

La Charte éthique énonce les principes directeurs qui régissent la conduite de chacun au sein d'Eutelsat Communications.

Les règles édictées par la Charte **ne se substituent ni aux lois ni aux réglementations nationales et internationales** que le Groupe respecte pleinement.

## Elle fournit des indications permettant

- Aux salariés de s'assurer que leur conduite professionnelle **reste en tout point conforme aux normes d'éthique de la société.**
- Aux clients, aux fournisseurs, et plus généralement à tous les interlocuteurs extérieurs de **mieux comprendre les normes d'éthique en vigueur dans l'entreprise.**

## Mise en pratique de la Charte éthique

- **Tout salarié de l'entreprise** pourra disposer d'un exemplaire de la présente charte. Elle pourra également être diffusée **à l'extérieur du Groupe**, notamment aux clients, aux fournisseurs et aux actionnaires.
- Pour toute question relative aux engagements énoncés dans cette Charte, les salariés d'Eutelsat pourront s'adresser au secrétaire général du Groupe
- Tout manquement à la Charte éthique doit être signalé à **complianceofficer@eutelsat.fr**
- La présente Charte fera l'objet d'une révision au minimum une fois par an.



# Engagements à l'égard de nos clients et partenaires

Notre objectif consiste à établir des relations durables avec nos clients, nos fournisseurs et nos sous-traitants. Nous souhaitons offrir à nos clients une qualité de service optimale doublée d'un appui constant, et contribuer à accroître leurs résultats en utilisant le levier de l'innovation technologique.

En tant que partenaires d'Eutelsat, clients, fournisseurs et sous-traitants sont en droit d'attendre de notre Groupe qu'il fournisse des informations claires et fiables, qu'il respecte ses engagements et qu'il assure en outre la confidentialité des informations qui lui ont été confiées par ses partenaires.

En tant qu'opérateur d'infrastructures satellitaires, Eutelsat est tenu à un devoir de neutralité et s'abstient d'émettre tout jugement sur les contenus diffusés par ses satellites. S'interdisant en outre toute prise de position idéologique ou politique, le Groupe suit scrupuleusement les instructions qui lui sont dictées par les autorités de régulation tant nationales qu'internationales.

Nos partenaires sont tenus de respecter dans leurs domaines des normes d'éthique équivalentes à celles partagées par Eutelsat.

## CLIENTS

La priorité numéro un de nos équipes est de satisfaire nos clients afin de les aider à aller au-devant des besoins de leurs propres clientèles et conquérir de nouveaux marchés. Nous mettons tout en œuvre pour être les premiers aux yeux de nos clients en termes de qualité, de valeur ajoutée, de service et d'innovation.

### Cela signifie :

- Être attentif aux exigences et aux attentes des clients afin de leur soumettre des offres claires, exhaustives et précises ;
- Vérifier en permanence que les produits et les services fournis sont de la plus grande qualité ;
- Assurer un suivi et un soutien irréprochables pendant toute la durée du contrat ;
- Agir dans un environnement juridique et réglementaire clair, compris et respecté par tous.

## RESPECT DE LA LIBRE CONCURRENCE

Nous croyons aux multiples avantages d'une concurrence libre, équitable et loyale. Par conséquent, nous interdisons tout comportement qui pourrait être considéré comme illégal d'un point de vue du droit de la concurrence. En particulier, si nous développons une relation commerciale avec un concurrent, nous sommes appelés à définir clairement les limites des informations échangées afin de ne pas exposer Eutelsat à un avantage concurrentiel déloyal, et vice-versa.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Dans le cadre de ses activités, Eutelsat ne tolère aucune pratique en matière de corruption.

## FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Nous avons établi avec nos fournisseurs et sous-traitants des relations de coopération qui s'inscrivent dans la durée et sont fondées sur une confiance mutuelle. L'acquisition de biens et de services par Eutelsat repose sur les avantages que ces derniers présentent en termes de prix, de qualité, de performances, de livraison et d'adéquation aux besoins.

### Faisant partie intégrante du processus d'achat, la bonne foi vis-à-vis de nos fournisseurs et sous-traitants requiert :

- La clarté des règles et des modalités de sélection des fournisseurs ;
- Un traitement équitable à l'égard de chacune des sociétés partenaires d'un bout à l'autre du processus décisionnel ;
- Le respect des conditions contractuelles fixées d'un commun accord, en particulier les dates d'échéance des règlements et les droits de propriété intellectuelle.

## AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

Les valeurs et les principes défendus par Eutelsat déterminent les relations qu'entretient ce dernier avec les Etats et les administrations publiques.

# Engagements à l'égard de nos salariés

Notre but consiste à attirer, promouvoir et motiver les personnes les plus talentueuses. Pour ce faire, nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail sain où chacun agit de façon transparente et sans préjugés, afin de permettre à nos salariés de développer tout leur potentiel.

## À CET ÉGARD, EUTELSAT APPLIQUE LES PRINCIPES SUIVANTS :

- L'égalité de traitement, ce qui implique l'absence d'une quelconque discrimination fondée sur l'origine ou le genre, les préférences sexuelles, l'âge, les opinions politiques ou religieuses, l'appartenance syndicale ou le handicap ;
- La volonté d'offrir un environnement de travail respectueux des règles d'hygiène et de sécurité, ce qui passe avant tout par l'application des dispositions réglementaires, le suivi des procédures, le respect des règles de prévention relatives aux risques sanitaires et professionnels et des actions de formation du personnel ;
- Un climat de travail loyal et solidaire ;
- Une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique. Le Groupe ne fait aucun don aux candidats politiques, élus ou partis politiques. Les salariés peuvent prendre part à des activités politiques à titre

personnel, à l'extérieur des locaux de l'entreprise, sans pour autant utiliser l'image du Groupe pour appuyer leurs convictions personnelles. Ces principes s'appliquent dans le respect des droits d'expression des salariés et de leurs représentants.

- Eutelsat fait de l'excellence technique, de la connaissance de ses marchés, et des compétences managériales de ses équipes une priorité stratégique. Compte tenu de la spécificité de ses métiers, l'évolution des compétences est au cœur de notre politique RH car elle contribue au succès de la stratégie. Aussi, le Groupe encourage chaque salarié à être acteur de son évolution professionnelle et de son employabilité. Eutelsat s'engage également à assurer l'égalité des chances dans la mobilité professionnelle.

## CONFORMITÉ AUX NORMES D'ÉTHIQUE

Les salariés sont tenus de se conformer aux lois, règles, règlements et autres exigences établis par les gouvernements des pays dans lesquels opère Eutelsat. Le service juridique est à la disposition des salariés pour toute question relative aux lois, règles, règlements, normes, etc.

## CLARTÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

Les salariés doivent en toute circonstance faire preuve de discernement dans leurs relations avec les tiers (clients, fournisseurs...) s'agissant en particulier de l'éventuelle proposition d'un avantage lié à leur qualité de salarié d'Eutelsat. Les salariés doivent, sur ce point, s'assurer du respect des règles fixées localement par Eutelsat qui encadrent les modalités de remise de tels avantages. En cas de doute, les salariés doivent consulter le département juridique.

## PROTECTION DES INFORMATIONS

Les salariés doivent veiller au respect des règles relatives à la confidentialité et au secret professionnel en vigueur dans chacun des pays où est présent Eutelsat. Ils sont tenus par une obligation constante de protection des informations sensibles concernant Eutelsat y compris les informations sur les prix, les spécifications techniques, les brevets, la propriété intellectuelle, les secrets commerciaux et les informations personnelles des salariés, etc.

## CONFLITS D'INTÉRÊT

Les salariés doivent veiller au respect de l'obligation de loyauté qui est inhérente à la relation contractuelle. Ils doivent s'abstenir dans le cadre de leur activité professionnelle de prendre toute position contraire aux intérêts de la société. Ce principe ne peut aboutir à restreindre les droits des représentants du personnel.

# Engagement à l'égard de l'environnement

Nous nous engageons à mener une politique volontariste de protection de l'environnement et en tenons pleinement compte dans la conduite de nos activités.

Les satellites étant alimentés pour l'essentiel par l'énergie solaire, notre flotte satellitaire constitue un des réseaux de diffusion dont l'empreinte carbone figure parmi les plus faibles du secteur des TMT (Technologie, médias et télécommunications).

Nous sommes déterminés à poursuivre la valorisation de cet atout et à soutenir les avancées technologiques qui permettront de réduire l'impact sur l'environnement des transports spatiaux et des activités en orbite.

## EN ORBITE

---

Nous nous engageons à utiliser de manière responsable les ressources disponibles dans l'espace, et à coopérer étroitement avec les agences, les associations, les partenaires industriels et les autres opérateurs afin de partager nos informations sur les nouvelles technologies, mettre en oeuvre des procédures et échanger des données pour protéger l'environnement spatial. Ainsi, arrivé en fin de vie, aucun de nos satellites ne réintègre l'espace atmosphérique terrestre.

Nos satellites font l'objet d'une surveillance constante destinée à permettre de les désorbiter en fin de vie et réduire ainsi les débris dans l'espace pour réserver l'orbite géostationnaire aux satellites en activité.

Eutelsat agit en parfaite conformité avec la loi spatiale en vigueur en France depuis 2010 et travaille en étroite collaboration avec le Ministère français de la recherche et le CNES afin de respecter ses engagements en matière de surveillance des objets dans l'espace.

## SUR TERRE

---

Sur terre, les démarches environnementales d'Eutelsat consistent, entre autres, à mesurer le niveau des rayonnements électromagnétiques émis, à contrôler la consommation d'énergie et des autres ressources naturelles, et plus généralement, à intégrer les préoccupations environnementales dans l'ensemble de ses activités. Des mesures ont été prises pour réduire la consommation électrique de nos téléports en France et en Italie. L'apport de certaines sources d'énergies alternatives y est actuellement à l'étude.

Eutelsat surveille sans relâche l'apparition de tout nouveau risque pour l'environnement, et en cas de survenance d'un tel risque, met en oeuvre tous les moyens disponibles pour le prévenir et en limiter l'impact.

# Engagements à l'égard de nos actionnaires et des marchés financiers

Notre Groupe s'efforce d'appliquer les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de pérenniser la création de valeur qui récompense tous ceux qui investissent dans Eutelsat Communications.

En tant que société cotée, soucieuse de transparence, Eutelsat Communications fournit régulièrement aux marchés financiers des informations claires, pertinentes et fiables et, le cas échéant, toute information susceptible d'avoir un impact sur le cours de son action. Le Conseil d'administration (constitué de 9 membres dont 5 sont des administrateurs indépendants) respecte les directives du Code AFEP-MEDEF.

## STATUT D'INITIÉ ET DIFFUSION DE L'INFORMATION AUPRÈS DU PUBLIC

Aucun salarié n'est autorisé à vendre ni acquérir des titres cotés sur un marché réglementé, ni effectuer une quelconque transaction sur ces titres si sa fonction au sein d'Eutelsat Communications lui donne accès à des informations se rapportant aux sociétés cotées concernées et dont le public n'aurait pas connaissance.







70 rue Balard  
75502 Paris Cedex 15 - France  
T : +33 1 53 98 47 47  
F : +33 1 53 98 37 00